

LA RENTREE AU LYCEE GENERAL

Le Lycée est le lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle.

Le Lycée est la dernière étape d'un long parcours scolaire et prépare le jeune à l'entrée dans les études supérieures. Pour cela les équipes enseignantes et éducatives aident à l'apprentissage de méthodes de travail et veillent à l'acquisition progressive de l'autonomie. Des projets pédagogiques sont mis en place par niveau ou par classe et s'inscrivent dans cette démarche ; ils font partie du cursus scolaire.

Le Lycée est aussi le lieu qui doit permettre l'apprentissage de la citoyenneté.

Notre Lycée possède une tradition, des références, des règles de vie.

« *Une communauté ne peut vivre sans lois ni règles ...* » ainsi commence le règlement intérieur, il permet de réguler la vie de l'établissement et les rapports entre ses différents acteurs. Dans le cadre de la vie lycéenne défini par le Ministère de l'Education Nationale, les élèves disposent de droits d'expression individuels ou collectifs. L'exercice de ces droits ne doit pas porter atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.



Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il sera strictement interdit de fumer au lycée ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Suite à l'observation de certains comportements non adaptés avec le suivi d'une scolarité convenable, et afin de lutter contre les risques liés à une consommation de produits stupéfiants ;

L'Externat Saint Joseph – La Cordeille, a sollicité la collaboration des services de polices aux abords de l'établissement et dans l'enceinte de l'Externat dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le procureur de la République.

L'important pour nous est d'assurer l'intégrité physique et intellectuelle des jeunes gens que vous nous confiez.

Absence :

Toute absence doit être signalée, par la famille, le jour même, dès la première heure de cours, à l'Educateur référent :

04 83 77 06 81 pour les élèves de Terminale

04 94 93 61 31 pour les élèves de Première

04 94 93 61 32 pour les élèves de Seconde

et confirmée au retour de l'élève par un billet, dûment rempli et signé dans le carnet de correspondance.

L'élève qui se présente sans justificatif au retour d'une absence sera sanctionné.

Rentrée différée ou sortie anticipée :

L'élève doit être présent dans l'établissement de la première heure de cours à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps.

Les rentrées différées et les sorties anticipées sans autorisation ne sont pas acceptées.

Dans le cas d'une extrême nécessité elles seront examinées.

L'élève présente une demande préalable par lettre rédigée par sa famille. Celle-ci devra être validée par un responsable du Lycée (Animateur-Educateur référent ou Directrice du Lycée)

Dispense d'EPS :

L'élève doit respecter les modalités précisées en page Education Physique et Sportive de cette revue.

Horaire habituel des cours :

8h05 à 12h55 et 13h40 à 17h35 du lundi au vendredi ; le mercredi arrêt des cours à 12h55.

Organisation de la rentrée :

Les élèves de Seconde rentreront le **lundi 3 septembre 2018**

- Accueil en salle polyvalente à **8h00**
- Restauration des lycéens ouverte dès le lundi 3 septembre 2018
- **Fin de journée à 15h30** après les premiers tests de positionnement
- **Mardi 4 septembre 2018 de 8h00 à 12h00, tests de positionnement. Pas de cours l'après-midi.**
- Mercredi 5 septembre 2018, matinée d'intégration au Lycée Général pour les élèves de Seconde. **Repas offert aux élèves sous le préau du lycée.**
- Cours normaux dès le jeudi 6 septembre 2018
- Rencontre de début d'année Parents / Professeurs de Seconde : jeudi 13 septembre 17h00 – 20h00.

Les élèves de Première & Terminale rentreront le **lundi 3 septembre 2018**

- Accueil en salle polyvalente selon l'horaire suivant :
 - Les classes de **Première à 09h00**
 - Les classes de **Terminale à 10h00**
- Accueil administratif et remise des manuels scolaires sur le temps de la matinée.
- Cours normaux dès le lundi 3 septembre 2018, 13h40
- Pas de cours le mercredi 5 septembre 2018.

Cambridge English Centre

Les examens sont proposés sur une échelle de **6 niveaux** qui correspond au Cadre européen commun de référence pour les langues.

Starters (Young Learners English)	Movers (Young Learners English)
Ket (Key English Test)	Pet (Preliminary English Test)
Fce (First Certificate in English)	Cae (Certificate in Advanced English)

Les examens de Cambridge sont connus dans le monde entier. Ils bénéficient d'une grande réputation et sont reconnus par les universités, les employeurs et les autorités de l'Education Nationale comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques. Plus d'informations en suivant : <http://www.esj-lacordeille.com/704cambridge.htm>

Livres scolaires au Lycée Général

Tous les livres fournis sont la propriété de l'Externat Saint Joseph.

La caution à verser en chèque n'est pas encaissée. Cependant, si l'élève ne rend pas ses livres en Juin 2019, elle le sera à cette date. Une pénalité de 5 € sera retenue sur le remboursement de la caution et cette somme sera reversée à l'Entraide.

Montant du chèque à établir : 200 €

Chèque à l'ordre de : Association de Gestion de l'Externat Saint Joseph

Les œuvres étudiées par les Terminales L seront fournies gratuitement.

Distribution des livres :

La distribution des livres se déroulera à partir du lundi 3 septembre 2018 suivant l'ordre qui sera indiqué aux élèves.

Afin d'éviter les pertes de temps, pour la bonne exécution de la distribution des livres, il est nécessaire de se présenter avec le chèque de caution préalablement et correctement rempli dès le lundi 3 septembre 2018.

Attention !

Les manuels scolaires ne seront pas distribués à l'élève qui n'aura pas restitué la totalité des manuels scolaires de l'année précédente.

Lycéens, nous vous confions un lot de livres. Pour prolonger la vie de ces ouvrages, recouvrez les correctement et pensez que d'autres les utiliseront l'an prochain.

Calculatrice

Votre enfant entre en classe de seconde à l'Externat Saint Joseph. Pour le cours de Mathématiques, l'utilisation d'une calculatrice graphique et programmable est plus que recommandée.

Pour simplifier l'utilisation en classe des calculatrices et pour faire face à un programme dans lequel l'utilisation des calculatrices programmables est très important (algorithme, tableur, calcul formel), les professeurs de Mathématiques ont fait le choix de travailler avec la calculatrice **Texas TI NSPIRE CX CAS** (avec écran couleur, calcul formel et logiciel fourni) qui s'avère d'un excellent rapport qualité prix. Ceci permet une nécessaire harmonisation par l'utilisation d'une même calculatrice par chaque élève au lycée.

Elle est utilisable pour tout le lycée et pour le post-bac (Mode Examen intégré – Conforme aux exigences du Baccalauréat).

Aussi, nous vous proposons un achat groupé auprès du distributeur scolaire Texas Instrument R. JARRETY SA. Celui-ci propose le tarif avantageux de 127,00 €, avec une garantie étendue à 3 ans et un échange immédiat et gratuit en cas de panne.

Si cet achat groupé vous intéresse, vous devrez vous inscrire via un questionnaire – sondage informatique qui vous sera envoyé à la rentrée de septembre.

Le montant apparaîtra sur la même facture que la scolarité.